



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS) SÉLECTION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS

Pays : Burundi

Nom du Projet : Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE NYUNGANIRA)

Numéro de Prêt/Crédit/Don: Don IDA N° E-2650-BI

N° du projet: P172988

Intitulé de la mission : Expert international en promotion des investissements et des exportations pour l'Appui technique de l'Agence de Développement du Burundi (ADB)

Numéro de référence (selon le Plan de Passation des marchés) : BI-ADB-532021-CS-INDV

La République du Burundi a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **Expert international en promotion des investissements et des exportations pour l'Appui technique de l'Agence de Développement du Burundi (ADB)** ».

Les services de consultants (« les services ») consistent à assurer l'accompagnement de l'ADB dans la réalisation des missions lui assignées à travers son plan stratégique en lien avec l'organisation et la conduite des actions de promotion des investissements et des exportations ainsi que le renforcement des capacités du personnel de l'ADB en matière de bonnes pratiques de promotion des investissements et des exportations.

Le consultant aura notamment pour tâches (non exhaustives) de : (a) Proposer une stratégie de collaboration/coopération entre l'ADB et d'autres Agences de Promotion des Investissements (APIs) ; (b) Participer à l'élaboration des stratégies adaptées d'attraction des Investissements Directs Etrangers dans les différents secteurs prioritaires de l'économie burundaise ; (c) Développer un programme d'identification et un plan de plaidoyer d'aménagement des sites d'investissements potentiels ; (d) Participer à l'élaboration d'une stratégie efficace de promotion des investissements domestiques axée sur le développement des PME des jeunes et des femmes dans les différents secteurs prioritaires de l'économie du pays ; (e) Participer à élaboration d'une stratégie efficace de développement des champions nationaux dans les secteurs d'investissement stratégique, à avantages compétitifs et à économie d'échelle ; (f) Participer au renforcement des capacités des exportateurs, des cadres des ministères et institutions concernés en matière de certification et normalisation et sur les pratiques de commerce international ; (g) Contribuer à la formation et à l'encadrement des jeunes exportateurs sur le management des opérations commerciales et financières internationales ; (h) Proposer des stratégies d'accès aux marchés étrangers par des entreprises exportatrices ; (i) Proposer des réformes sur les politiques et les programmes nationaux



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie



www.prete.bi

visant à améliorer la compétitivité des produits, et services d'exportation émanant du Burundi ; (j) Accompagner l'ADB à l'organisation des foires et autres manifestations internationales susceptibles de promouvoir les investissements et les exportations du Burundi ; (k) Accompagner les cadres de l'ADB à la traduction des idées des jeunes et femmes entrepreneurs et des promoteurs exportateurs en projets ; et (l) Former les cadres de l'ADB aux Meilleures pratiques de promotion des investissements et des exportations.

La durée de la mission est de douze (12) mois. Sur base d'une évaluation jugée satisfaisante des performances de l'Expert et, en fonction des besoins de l'Agence et sur approbation des autorités habilitées, son contrat pourra être renouvelé ou pas.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de gestion du PRETE invite maintenant les candidats éligibles (« Consultants individuels ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les candidats intéressés doivent fournir toutes les informations nécessaires démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le Consultant devra répondre aux critères suivants :

- (a) Avoir au minimum un diplôme de bac+5 en économie, commerce International, ou autres disciplines similaires ;
- (b) Avoir une expérience d'au moins 15 ans dans la conduite des missions relatives à la promotion des investissements et des exportations ;
- (c) Avoir réalisé au moins une mission similaire réussie dans l'accompagnement des Agences de Promotion des Investissements ou des Exportations dans les pays les moins avancés ;
- (d) Disposer d'une expérience professionnelle confirmée dans les négociations des contrats de partenariats Public-Privé, les politiques d'investissement et les réformes juridiques et institutionnelles relatives à la promotion du secteur privé. L'expert devra avoir à son actif au moins trois expériences d'élaboration et/ou pilotage de programmes/projets d'amélioration du climat des affaires dans divers secteurs ;
- (e) Une expertise avérée dans la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités en matière de promotion des investissements et des exportations au niveau international en général et dans les pays les moins avancés en particulier ;
- (f) Justifier d'une expérience dans le renforcement des capacités des institutions d'appui à l'investissement et à l'exportation ;
- (g) Avoir réalisé au moins trois missions similaires au niveau régional ou international ;
- (h) Aptitude de travailler avec un grand nombre de parties prenantes multidisciplinaires ;
- (i) Avoir une expérience de travail en équipe ;
- (j) Une connaissance approfondie de l'environnement des affaires de la Communauté Est Africaine constitue un avantage ;
- (k) Avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais tant à l'oral qu'à l'écrit.




L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de septembre 2023 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection des Consultants Individuels avec approche ouverte nationale, énoncée dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le (FPI), Edition de septembre 2023 et conformément aux critères exigés par les termes de référence.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du Lundi au Vendredi 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en Français et portant la mention** : « *Réponse à l'Avis de Sollicitation de Manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un Expert international en promotion des investissements et des exportations pour l'Appui technique de l'Agence de Développement du Burundi (ADB)* » doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail au plus tard le **29** juillet 2026 à 16 heures, heure de Bujumbura.

À l'attention de : Mme Béatrice NZEYIMANA, Coordonnatrice du PRETE

Immeuble La Tulipe, Bureau du projet PRETE

1, Rue Inkondo, Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord

Bujumbura, Burundi

Tél : +257 22 21 16 68

Courriel : bnzeyimana@prete.bi avec copie obligatoire à gnyongabo@prete.bi et cbigirindavyi@prete.bi

Site Web : www.prete.bi

Pour autorisation de publication

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du PRETE



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie



www.prete.bi